

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

08

EDUCATION

02

SOCIAL

01

TRANSPORT

05

ADMINISTRATION

04

GOVERNANCE PUBLIQUE

05

ENERGIE

01

N° 2396

23 Septembre 2021

23 September 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	N° 12/CAY5/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 12/CAY5/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A GROUPE MARSWELL SARL DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAY5/SG/CIPM/2021 DU 19/08/2021 POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DU MATERIEL RELATIF AU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

2	Reference	07/C/SONATREL/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 DU 18 AOÛT 2021 POUR LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDÉPENDANTS DU MATÉRIEL ROULANT À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ (SONATREL).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

3	Reference	D13-520/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-520/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 035/D13-D13-492/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR L'ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE D'IMPRÉGNATION AU PLAN DE CARRIÈRE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS MIS À LA DISPOSITION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2021
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

4	Reference	N° 11/CAY5/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 11/CAY5/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A ETS SERVIR DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY5/CIPM/2021 DU 29/07/2021 POUR LA CAMPAGNE DE DESINFECTION DES ESPACES OUVERTS PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

5	Reference	17/DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 21/10/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 17/DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 21/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE 120 SACS DE 25KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	14-10-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	034/AONO/CGB/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/CGB/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-10-2021

7	Reference	D13-525/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-525/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 032/D56-455/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES TESTS DE DIAGNOSTIC DU PALUDISMEFINANCEMENT : BF 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	D13-524/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-524/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 031/D56-454/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES TESTS URINAIRESFINANCEMENT : BF 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N° 09/CAY5/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 09/CAY5/CIPM/2021 DU 17 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION A AREA ASSURANCEDE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

10	Reference	0000633/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0000633/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/09/2021 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ AFRICA DISTRIBUTION SARL (ADS) DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER CITÉ VERTE : ENTRÉE INSTITUT SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE-RUSTIK HOME RESTAURANT AVEC BRETELLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	_012/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 21/09/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 21/09/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE TIBATL, PROGRAMME ANNUEL 2021.FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE TIBATI, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINTP, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	13-10-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [D13-522/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-522/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 034/D56-457/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES INSUFFLATEURS DE RÉANIMATIONSFINANCEMENT : BF 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

13

Reference [N° 10/C/CAY5/SG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 5).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

14

Reference [16/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 21/09/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°16/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 21/09/2021TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL(EN PROCEDURE D'URGENCE)- LOT 1 : MAGBOR-LOT 2 : TAPARE YOKO-LOT 3: BAMYAGA-MBORORO

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-10-2021

15

Reference [003/DC/EDC/CPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/EDC/CPM/2021POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERALFINANCEMENT : BUDGET EDC EXERCICE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 13-10-2021

16

Reference [N° 09/C/CAY5/SG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNÉRAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 5.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

17

Reference [N° 11/C/CAY5/SG/SMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY5/CIPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LA CAMPAGNE DE DÉSINFECTION DES ESPACES OUVERTS PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	D13-521/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-521/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 036/D13-D13-493/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR L'ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE D'IMPRÉGNATION AU PLAN DE CARRIÈRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ MIS À LA DISPOSITION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.FINANCEMENT : BIP 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N° 12/C/CAY5/SG/SMP/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAY5/SG/CIPM/2021 DU 19 AOUT 2021 POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DU MATÉRIEL RELATIF AU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

20	Reference	07/D/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 DU 18 AOUT 2021 POUR LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATERIEL ROULANT A LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N° 10/CAY5/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 10/CAY5/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A ROYAL ONYX INSURANCE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES N°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

22	Reference	15/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 20/09/2021 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°15/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 20/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, PROGRAMME ANNUEL 2021 DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE FINANCÉS PAR LE FONDS ROUTIER EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	14-10-2021

23	Reference	N° 01/DC/IRIC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/DC/IRIC/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE EN FAVEUR DE L'IRIC.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-10-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

24	<p>Reference 008/AONO/INS/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/INS/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION ET FLOCAGE DES T-SHIRTS ET CASQUETTES À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES (RGE 3), FINANCEMENT BIP DE L'INS, EXERCICE 2021. « EN PROCEDURE D'URGENCE »</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 18-10-2021</p>
-----------	---

25	<p>Reference 11/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-Jeunes/CNCGP/SPM/21 Lire</p> <p>Titre/objet D'INTERET N°0011/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCGP/SPM/2021 DU 23 SEPT 2021 RELATIF A LA MISE SUR PIEDS D'UN FICHER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DES KITS ET INTRANTS AUX JEUNES PORTEURS D'INITIATIVES ECONOMIQUES (PIE) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU RPSF PAR LE PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA - JEUNES). ACCORD DE PRÊT FIDA NUMÉRO : 2000000758 CM ACCORD DE PRÊT ADDITIONNEL FIDA NUMÉRO : 2000001964 CM ACCORD RPSF NUMÉRO : 2000003559 CM</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 13-10-2021</p>
-----------	---

26	<p>Reference D13-523/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-523/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° Q33/D56-456/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES TESTS DE DIAGNOSTIC DES HÉPATITES B ET CFINANCEMENT : BF 2021</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

27	<p>Reference 006/AONO/INS/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/INS/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2022. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2022</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 19-10-2021</p>
-----------	--

28	<p>Reference 002/AONO/F35/MINAT/CDPM-MIFI/2021 Lire</p> <p>Titre/objet « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/F35/MINAT/CDPM-MIFI/2021 DU _06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE ET BATIMENTS ANNEXES (DEPENDANCE ET GUERITE) DU PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BIP 2021, LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MIFI, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (DAO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE REPRÉSENTÉ PAR LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MIFI</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 28-09-2021</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 06/AONR/APN/CIPM/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/AONR/APN/CIPM/2021 DU16 SEPTEMBRE 2021POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2021IMPUTATION : 2021-602-23-230114-201165 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 21-10-2021
-----------	--

30	Reference 018/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/21 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 018/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS)FINANCEMENT FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME) Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 110/C/CBK/SG DU 20/09/2021 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/BIKOK/CIPM/2021 DU 05/08/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) ALIMENTÉS PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOKFINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BIKOK, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference 004/D/MP/AT/2021 du 13/09/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE 004/D/MP/AT/2021 DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 DU 02/07/2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) PONCEAUX SUR LES ROUTES MAKEK – MANDJAP ET SOMBO – MAHOLE TRANSFORMATEUR (LOT 1) ET DE LA ROUTE BOGA – MAHOLE (INTER N°3) – BOGA CHEFFERIE – CARREFOUR BOGA SI-TIM (LIMITE ARRONDISSEMENT) (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG , DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE . Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference 005/D/MP/AT/2021 Lire Titre/objet COMMUNIQUE 005/D/MP/AT/2021 DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 DU 02/07/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (LOTS 1 ET 2) ET DE CONSTRUCTION DES BLOCS LATRINES (LOTS 3 ET 4) DANS LES ECOLES PRIMAIRES ET ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBANG , DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE . Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

- 34**
- Reference** [12/D/SG/CBKOU/CIPM/2021](#) [Lire](#)
- Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/SG/C-BKOU/CIPM /2021 DU 19 AOÛT 2021 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANKAMBE, DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAKOU, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** N/A
- 35**
- Reference** [001/MINEPDED/SG/ACREGIR/PF-FA 2021 DU 20/09/2021](#) [Lire](#)
- Titre/objet** APPEL A CANDIDATURE N° 001/MINEPDED/SG/ACREGIR/PF-FA 2021 DU 20 SEPTEMBRE 2021, PORTANT RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR TECHNIQUE ET D'UN ASSISTANT TECHNIQUE AU PROJET « ACCROITRE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRACE A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES (ACREGIR) ».
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 13-10-2021
- 36**
- Reference** [056/AMI/MINADER/SG/DDA/PDCVA du 16 septembre 2021](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 056/AMI/MINADER/SG/DDA/PDCVA DU 16 SEPTEMBRE 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE À MAÎTRISE D'OUVRAGE À LA CONCEPTION, MONTAGE ET INSTALLATION DES UNITÉS MODERNES DE TRANSFORMATION DU PALMIER À HUILE, DU BANANIER PLANTAIN ET DE L'ANANAS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PD-CVA PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES RÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : 2000130015031N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-CM-AA0-012/2000130015031
- Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture** 08-10-2021
- 37**
- Reference** [044/D13-511/AAONO/MINSANTE/CIPM/2021 du 07/09/21](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 044/D13-511/AAONO/MINSANTE/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DE LEVEE DE CORPS DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2021
- Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs
- Date de cloture** 19-10-2021
- 38**
- Reference** [050C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021](#) [Lire](#)
- Titre/objet** COMMUNIQUE N°050C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
- Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières
- Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference	N°026/DM/C-BIB/ST/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/C-BIB/2021PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C-BIB/ST/CIPM/2021 DU 06/08/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX A L'ACHAT ET INSTALLATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

40

Reference	N°001 /AONO/DST/SG/CUG/CIPM/AG/2021 Lire
Titre/objet	POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON DE TYPE 4X4 CLIMATISE CINQ (05) PORTIERES DEVANT SERVIR DE VEHICULE DE FONCTION DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	08-10-2021

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 12/CAY5/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A GROUPE MARSWELL SARL DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATIONN°002/DC/CAY5/SG/CIPM/2021 DU 19/08/2021 POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DU MATERIEL RELATIF AU PAQUET MINIMUM A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Demande de Cotation n°002/DC/CAY5/SG/CIPM/2021 du 19 Aout 2021 relative à l'achat et la fourniture du matériel relatif au Paquet Minimum, est attribuée à **GROUPE MARSWELL SARL**, B.P. : 20 115 Yaoundé, pour un montant de **Treize millions deux cent soixante-cinq mille trois (13 265 003) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

Article 3 : Les autres soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 DU 18 AOÛT 2021 POUR LA FOURNITURE EN
TROIS (03) LOTS INDÉPENDANTS DU MATÉRIEL ROULANT À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT
DE L'ELECTRICITÉ (SONATREL).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONATREL

COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

Lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°			
1	CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC) B.P: 15326 YAOUNDE	55 000 000	30 jours
2		Inflectueux	
3		65 000 000	30 jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, pour recevoir notification de la décision d'attribution et les formalités de signature dudit marché.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-520/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 035/D13-D13-492/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR L'ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE D'IMPRÉGNATION AU PLAN DE CARRIÈRE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS MIS À LA DISPOSITION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE. FINANCEMENT : BIP 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°2923/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU21 SEPTEMBRE 2021**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Organisation d'un séminaire d'imprégnation au plan de carrière des personnels administratifs mis à la disposition du Ministère de la Santé Publique	ETS NATCHA BP : 8369 Yaoundé	29 999 961	10 jours	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 11/CAY5/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A ETS SERVIR DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY5/CIPM/2021 DU 29/07/2021 POUR LA CAMPAGNE DE DESINFECTIION DES ESPACES OUVERTS PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des

Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Demande de Cotation n°001/DC/CAY5/CIPM/2021 du 29 Juillet 2021 relative à la campagne de désinfection des espaces ouverts publics, est attribuée à **ETS SERVIR**, Tél. : (237) 656 878 144, pour un montant de **Onze millions (11 000 000) de francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **trente (30) jours**.
YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

BALA Augustin

Article 3 : Les autres soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 17/DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 21/10/2021 POUR LA FOURNITURE DE 120 SACS DE 25KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Consistance des prestations

La Commune de Ngaoundala obtenu du Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL), une subvention dans le cadre de la Convention PGRP N°008/2018/N/PRODEL/Commune de Ngaoundal du 14 décembre 2018, pour la mise en œuvre de son Plan d'Intervention Annuelle (PIA).

2. Cout Prévisionnel

LE MONTANT PREVISIONNEL TTC DU MARCHE EST DE **14 310 000 (quatorze millions trois cent dix mille) FCFA**

3. Consultation du Dossier

Le Maire de la Commune de Ngaoundal (Autorité Contractante) invite les fournisseurs intéressés remplissant les conditions requises à consulter et à retirer le dossier de consultation à l'adresse ci-dessous.

4. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotations complète en français peut être retirée par les soumissionnaires intéressés dès publication du présent avis contre quittance de versement d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA** payable à la Recette municipale de Ngaoundal à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables de **7h30 min à 15h 30 min précises**.

5. Remises des offres

Les offres présentées en sept(07) exemplaires (un original et 6 copies) devront rester valides pour une période de (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise. Les versions électroniques ne sont pas admises. Les offres devront être déposées sous peine de rejet à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 14/10/2021 à 09 heures (heure locale)**, et contenant la mention :

*« DEMANDE DE COTATIONS N° 17/DC/CNDAL/CIPM/2021 DU 21/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE 120 SACS DE 25KG DE SEMENCES FOURRAGERES TRAITEES, A LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, DEPARTEMENT DU DJEREM, RÉGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres »*

6. Delai de Livraison

LE DÉLAI DE LIVRAISON (EN JOURS CALENDAIRES) est de **Soixante (60) jours**

Il est prévu, dans la mise en oeuvre des sous projet issu du Plan d'investissement annuel de la Commune de Ngaoundal, de procéder à l'acquisition de 120 sacs de 25 kg de semences fourrageres traitées. Les semences sont à livrer à la Commune de Ngaoundal, dans un délai de soixante (60) jours suivant la signature du contrat.

7. Ouverture des Plis

L'ouverture aura lieu **le 14/10/2021 à 10 heures** au lieu indiqué ci-dessous

8. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification sont:

- Avoir une expérience de fournisseur principal de fourniture correspondant au moins à un (1) marché de fournitures de même nature que celles spécifiées dans les spécifications techniques, au cours des trois (03) dernières années;

9. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis:

Secretariat General de la Commune de Ngaoundal, B.P: 02 Ngaoundal , Tel: 678 58 99 58.

NGAOUNDAL le 21 Septembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/CGB/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DE GAROUA-BOULAI,
DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GAROUA BOULAI, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'une salle polyvalente à l'esplanade de l'hôtel de ville de la Commune de GAROUA BOULAI

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur:

- les travaux préparatoires:
 - Les fondations ;
 - Les élévations ;
 - La toiture ;
 - La plomberie et les sanitaires ;
 - La climatisation et la ventilation;
 - L'électricité ;
 - Le revêtement des sols et murs ;
- Les menuiseries bois ;
- Les menuiseries métalliques ;
- Les menuiseries aluminium et vitrerie;
- Le faux-plafond ;
- La peinture ;
- L'aménagement extérieur ;

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du FEICOM/COMMUNE DE GAROUA BOULAI, Exercice 2019 pour un montant prévisionnel de **148 730 000 (Cent quarante-huit millions sept cent trente milles) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du FEICOM/COMMUNE DE GAROUA BOULAI, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les Services de la Mairie de GAROUA BOULAI, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dans les Services de la Mairie de GAROUA BOULAI, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent dix mille (110 000) francs CFA** à la Recette Municipale de GAROUA BOULAI.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, au plus tard le 15 Octobre 2021 à 09heures précises et devra porter la mention suivante:
AVISD'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°034/AONO/CGB/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Huit (08) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **Trois millions (3 000 000) francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1ER ordre agréé par le Ministère des Finances, soit Trois millions (3 000 000) francs CFA

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des réunions de la Commune de GAROUA-BOULAI le 15 Octobre 2021 à 10heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GAROUA BOULAI, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 4) Non possession en propre d'au moins 70 % du matériel de génie civil listé dans la grille d'évaluation

c Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
 - 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
 - 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
 - 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
 - 3- Personnel d'encadrement ;
 - 4- Moyens matériels ;
 - 5- Références;
 - 6- Chiffre d'affaires Justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
 - 7- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
 - 8- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 42 « oui » sur 63) seront examinées.

15. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera Jugée conforme ;
- 2- technique sera Jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sousdétails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de GAROUA BOULAI, aux numéros de téléphones : 6 97 48 16 65.

GAROUA-BOULAI le 16 Septembre 2021

Le MAIRE

ADAMOUE. Abdon

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-525/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 032/D56-455/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES TESTS DE DIAGNOSTIC DU PALUDISME FINANCEMENT : BF 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°2933/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21 SEPTEMBRE 2021**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture des tests de diagnostic du paludisme	ETS GRAND LUX BP : 999 Yaoundé	46 213 000	30 jours	Proposé attributaire
	ETS MACAO TRADING BP : 34297 Yaoundé	28 727 000	Non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres
	ETS DGBS BP : 3258 Douala	46 864 994	Non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-524/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 031/D56-454/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES TESTS URINAIRES FINANCEMENT : BF 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 2931/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21 SEPTEMBRE 2021**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	observations
Fourniture des tests urinaires	ETS GRAND LUX BP : 999 Yaoundé	46 932 000	30 jours	Proposé attributaire
	ETS MACAO TRADING BP : 34297 Yaoundé	30 130 000	Non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres
	ETS AYE BOSS CAMEROON SARL BP : 12458 Yaoundé	39 273 364	Non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE V

DECISION N° 09/CAY5/CIPM/2021 DU 17 AOÛT 2021 PORTANT ATTRIBUTION A AREA ASSURANCE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert n°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 du 09 Juin 2021 relatif à la couverture en assurance maladie, individuelle accidents et frais funéraires pour les Conseillers Municipaux de la Mairie de Yaoundé 5, est attribuée à **AREA ASSURANCE**, B.P. : 15 584 DOUALA, pour un montant de **Dix-neuf millions neuf cent vingt-cinq mille huit cent quarante-six (19 925 846) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

BALA Augustin

Article 3 : Les autres soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

MINISTÈRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 0000633/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 10/09/2021 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ AFRICA DISTRIBUTION SARL (ADS) DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/DM/CAY2/SG/SMP/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU TRONÇON DE ROUTE AU QUARTIER CITÉ VERTE : ENTRÉE INSTITUT SUPÉRIEUR D'ENSEIGNEMENT MANAGÉRIAL ET TECHNIQUE-RUSTIK HOME RESTAURANT AVEC BRETelles DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS,

Vu la Constitution

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°413/A/PR/MINMAP du 08 décembre 2020 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de l'Examen des Recours résultant des marchés publics (CER) ;

Vu la décision n°2021/205//CER/ARMP/DG/2021 du 20 avril 2021 constatant la composition du Comité chargé de l'examen des recours résultant des marchés publics ;

Vu le recours de la société AFRICA DISTRIBUTION SARL (ADS) introduit le 16 avril

Vu l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) 21 juillet 2021 ;

Vu le procès-verbal de la séance du CER en date du 21 juillet 2021 ;

Vu les écritures et pièces du dossier ;

SUR LA RECEVABILITE

- Considérant que la société AFRICA DISTRIBUTION SARL (ADS) a introduit son recours en date du 16 avril 2021 au Comité d'Examen des Recours (CER) ;

- Que le résultat de l'appel d'offres a été publié dans le Journal des Marchés Publics (JDM) le 13 avril 2021, c'est-à-dire trois (03) jours ouvrables après la publication de ce résultat, et donc dans le délai réglementaire de cinq (05) jours ouvrables prévus par l'article 175 (3) du Code des marchés publics ;

- Qu'il convient de le déclarer recevable ;

- Considérant qu'il résulte de la contre évaluation des offres des soumissionnaires effectuée par l'ARMP, et corroborée par le CER, que le recourant a obtenu 20/28 oui, soit une note technique de 71,42%, contre 14/28 oui attribuée par la Sous-commission d'analyse, soit une note technique de 50%, le minimum exigible étant fixé à 70% ;

- Qu'il a proposé l'offre financière la moins onéreuse, se révélant ainsi le moins disant ;

- Qu'il échet de dire son recours fondé, d'ordonner au Maître d'ouvrage (MO) de rapporter sa décision d'attribution querrellée, et de retourner le dossier en commission pour formulation d'une nouvelle proposition d'attribution tenant compte de ce nouveau résultat et conforme aux exigences du Code des marchés publics ;

- Considérant par ailleurs que la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) concernée a validé une évaluation biaisée des offres ;

- Qu'il échet d'adresser une lettre d'observation au Président et Membres de cette commission, ainsi qu'au Président et Membres de la Sous-commission d'analyse des offres (SCAO) ;

EN CONSEQUENCE

1. Déclare le recours de la société AFRICA DISTRIBUTION SARL (ADS) recevable, comme introduit dans le délai réglementaire ;

2. L'y dit fondé ;

3. Ordonne au MO de rapporter sa décision d'attribution querrellée et de retourner le dossier en commission pour formulation d'une nouvelle proposition d'attribution tenant compte du nouveau résultat issu de la contre évaluation des offres et conforme au Code des marchés publics ;

4. Dit qu'une lettre d'observation devra être adressée au Président et Membres de la CIPM de la Commune de Yaoundé 2, ainsi qu'au Président et Membres de la SCAO ;

5. Dit que la présente décision sera notifiée à la société AFRICA DISTRIBUTION SARL (ADS) et transmise au Directeur Général de l'ARMP pour publication au JDM.

YAOUNDE le 10 Septembre 2021

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE TIBATI

AVIS DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 21/09/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE TIBATI, PROGRAMME ANNUEL 2021. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021. LE MAIRE DE LA COMMUNE TIBATI, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINTP, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune de Tibati.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tache 2 : Élagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tache 4 ; Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 5 : Curage des fossés et exutoires ;
- Tache 6 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tache 7 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Demande de Cotation est de : **quinze millions (15 000 000) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire ci-après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
TIBATI-TIBATI 30+000 AU PK 58+000	TIBATI NGAOUNDAL	N6	28	15 000 000	Adapté en fonction du contexte sachant que le cantonnage doit se faire sur 12 mois avec 2 passes.
TOTAL			28	15 000 000	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercice 2021,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Tibati.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment au Secrétariat Général de la Commune de Tibati, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Mairie de Tibati, d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **rente (30 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant du prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Tibati, au plus tard **le 13 octobre 2021 à 9 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« DEMANDE DE COTATION N°012/DC/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 21/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE DE TIBATI, PROGRAMME ANNUEL 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2021.

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **douze (12) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier rang ou une Compagnie d'assurance agréé par le Ministre en charge des Finances au Cameroun et d'un montant égal à :

N° DU LOT	Montant de la caution en FCFA
1	300 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de Tibati.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément à la réglementation en vigueur.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de la Demande de Cotation.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en deux volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 2) ;

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A et B), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DC et séparées par des Intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 13 octobre 2021 dès 10 heures** précises, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la salle des actes de la commune de Tibati.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en deux étapes :

- **1er étape:** Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),

- **2eme étape:** Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres financières (volume 2).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- : Critères éliminatoires :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence d'une pièce administrative ou non-conformité et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis ;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le DQE ;

e) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec Indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 à l'issus ds la notation des critères techniques essentiels.

2 : Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;

b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;

c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Tibati, auprès du Secrétariat Général tel : 677 165 829 / 695 012 561 dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 »

TIBATI le 21 Septembre 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-522/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 034/D56-457/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES INSUFFLATEURS DE RÉANIMATIONS FINANCEMENT : BF 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°2928/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21 SEPTEMBRE 2021**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture des insufflateurs de réanimations	ETS MAW'NDI BP : 10055 Yaoundé	47 152 300	30 jours	Proposé attributaire
	ETS AYE BOSS BP : 12458 Yaoundé	33 162 137	Non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres
	ETS FLORENCIA BP : 20495 Yaoundé	37 800 000	Non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 5).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ROYAL ONYX INSURANCE**, B.P. : 12 230 DOUALA, est **attributaire** de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres n°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 du 09 Juin 2021 pour la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel temporaire de la Mairie de Yaoundé 5).

- Montant TTC de la Lettre-Commande : Neuf millions soixante-sept mille cinq cent trente-deux francs CFA (FCFA 9 067 532).
- Délai d'exécution : Douze (12) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE NGAOUNDAL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°16/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 21/09/2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES 02 CELLULES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)- LOT 1 : MAGBOR-LOT 2 : TAPARE YOKO-LOT 3: BAMYAGA-MBORORO

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel TTC est de **60 817 500 (soixante millions huit cent dix sept mille cinq cent) FCFA /SOIT** et **20 272 500 (vingt millions deux cent soixante douze cinq cent)/ PARC**

2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Ngaoundal, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Ngaoundal, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de Ngaoundal, au Secrétariat Général de la Mairie à partir du 21/09/2021 pendant les jours ouvrables, entre **07 heures 30 et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Ngaoundal dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **30 000 (trente mille) francs CFA** payable à la Recette municipale de Ngaoundal.

5. Remises des offres

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe scellée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Ngaoundal (Autorité Contractante), à déposer à la commune de Ngaoundal contre recippisé de dépôt.
2. L'enveloppe scellée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS DC N°16/DC/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 21/09/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 PARCS D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOCLATRINES 02 CELLULES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL(EN PROCEDURE D'URGENCE) :
- LOT1 : MAGBOR
- LOT2: TAPARE YOKO*

- LOT 3: BAMYAGA-MBORORO
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 14 /10/2021 à 09heures
Lieu de dépôt	Secrétariat Général de la commune de Ngaoundal

6. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires) est de **cent vingt (90) jours**

7. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou toutes compagnies d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **400 000 F CFA (quatre cent cinq mille francs)** par lot valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

8. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngaoundal en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 14 /10/2021 à 10 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la commune de NGAOUNDAL

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

9. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera conforme pour l'essentiel (administrativement et techniquement qualifiée) aux dispositions de la demande de cotations et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

NB : les offres financières (BPU et DEQ) des soumissionnaires seront vérifiées et éventuellement corrigées. S'il y a une différence entre les montants en chiffre et en lettre du BPU, c'est le montant en lettre qui fera foi. Le montant de la soumission sera alors corrigé. Si le soumissionnaire n'accepte pas cette correction, son offre sera rejetée.

L'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant le projet de la Lettre Commande complété et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à partir de la date limite de dépôt des celles-ci. Une offre valable pour une période plus courte sera considérée comme non conforme et rejetée.

NGAOUNDAL le 21 Septembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/EDC/CPM/2021 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL FINANCEMENT : BUDGET EDC EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de **Electricity Development Corporation**, lance une demande de cotation pour la réalisation des prestations de services de sécurité et gardiennage des locaux ci-après :

- Siège de EDC sis au quartier Hippodrome, à l'immeuble Hibiscus (Rez-de chaussée, 2ème, 3ème, 4ème, 5ème, 6ème, 7ème étage) ;
- Résidence du Directeur Général de EDC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation, consistent à mettre à la disposition de Electricity Development Corporation (EDC) des agents de sécurité qui assurent la garde de jour et de nuit des locaux du siège de EDC et de la résidence du Directeur Général. Le service de jour va de six (06) heures à dix-huit (18) heures et le service de nuit de dix-huit (18) heures à six (06) heures y compris les dimanches et jours fériés.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier de Consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des estimations du Maître d'Ouvrage est de **26 000 000 FCFA** Toutes Taxes Comprise.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans le domaine de surveillance et de la sécurité et ayant un agrément signé de l'autorité compétente.

Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues par les autorités pour défaillance et abandon de Lettre commande.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le Budget de **Electricity Development Corporation**, Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire **D030307**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de demande de cotation peut être retiré, dès publication du présent avis, auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) porte 412 sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance prouvant le versement à la BICEC de la somme de **quarante mille (40 000) Francs CFA** au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 représentant les frais d'acquisition du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé **au plus tard le 13 octobre 2021 à 12 heures**, heure locale.

Les offres devront porter la mention :

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/CIPM/EDC/2021 DU 13SEPTEMBRE 2021

POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE ET GARDIENNAGE DES BUREAUX DU SIEGE DE EDC ET DE LA RESIDENCE DU DIRECTEUR GENERAL

Financement : budget EDC-EXERCICE 2021

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de douze (12) mois.

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le même jour que la date limite de dépôt, le **13 octobre 2021 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de **Electricity Development Corporation** siégeant dans la salle de réunion du 5ème étage de l'Immeuble siège de EDC.

NB : Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation et qui présente l'offre de prix la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du service courrier quatrième étage de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) sis Immeuble Hibiscus, face Collège Fustel à Yaoundé.

YAOUNDE le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/CIPM/2021 DU 09 JUIN 2021 POUR LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNÉRAIRES POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAIRIE DE YAOUNDÉ 5.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **AREA ASSURANCE**, B.P. : 15 584 DOUALA, est **attributaire** de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres n°010/AONO/CAY5/CIPM/2021 du 09 Juin 2021 pour la couverture en assurance maladie, individuelle accidents et frais funéraires pour les Conseillers Municipaux de la Mairie de Yaoundé 5.

- Montant TTC du Marché : **Dix-neuf millions neuf cent vingt-cinq mille huit cent quarante-six francs CFA** (FCFA 19 925 846).
- Délai d'exécution : Douze (12) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

YAOUNDE le 17 Aout 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAY5/CIPM/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LA CAMPAGNE DE DÉSINFECTION DES ESPACES OUVERTS PUBLICS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **ETS SERVIR**, Tél. : (237 656 878 144, est **attributaire** de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation n°001/DC/CAY5/CIPM/2021 du 29 Juillet 2021 pour la campagne de désinfection des espaces ouverts publics.

- Montant TTC du Marché : **Onze millions de** francs CFA (FCFA 11 000 000).
- Délai d'exécution : Trente (30) jours.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-521/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 036/D13-D13-493/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR L'ORGANISATION D'UN SÉMINAIRE D'IMPRÉGNATION AU PLAN DE CARRIÈRE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ MIS À LA DISPOSITION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE.FINANCEMENT : BIP 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°2925/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21 SEPTEMBRE 2021**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Organisation d'un séminaire d'imprégnation au plan de carrière des professionnels de Santé mis à la disposition du Ministère de la Santé Publique	ETS NATCHA BP : 8369 Yaoundé	29 999 961	10 jours	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE YAOUNDE V

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAY5/SG/CIPM/2021 DU 19 AOUT 2021 POUR L'ACHAT ET LA FOURNITURE DU MATÉRIEL RELATIF AU PAQUET MINIMUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 5.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 communique :

L'Entreprise **GROUPE MARSWELL SARL**, B.P. : 20 115 Yaoundé, est **attributaire** de la Lettre-Commande relative à la Demande de Cotation n°002/DC/CAY5/SG/CIPM/2021 du 19 Aout 2021 pour l'achat et la fourniture du matériel relatif au Paquet Minimum.

- Montant TTC du Marché : **Treize millions deux cent soixante-cinq mille trois** francs CFA (FCFA 13 265 003).
- Délai d'exécution : Trois (03) mois.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5 pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le MAIRE

BALA Augustin

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021 DU 18 AOUT 2021 POUR LA FOURNITURE EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS DU MATERIEL ROULANT A LA SOCIETE NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITE (SONATREL).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONATREL, (MAITRE D'OUVRAGE)

Vu la Constitution,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°2015/454 du 08 octobre 2015 portant création de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2015/455 du 08 octobre 2015 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2016/068 du 04 février 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n°2020/233 du 23 avril 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu le décret n°2020/234 du 23 avril 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu la résolution n°2016/001/CAE/SONATREL du 09 février 2016, du Conseil d'Administration Extraordinaire portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n°2018/003/CAE/SONATREL du 19 juin 2018, portant désignation du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/02/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/03/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant désignation des membres de la commission interne de passation des marchés publics au sein de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la lettre n°17/L/SONATREL/CIMP/2021 du 13 septembre 2021 transmettant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SONATREL et portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de service,

Décide :

Article 1^{er} : Le marché relatif à la fourniture en trois (03) lots indépendants du matériel roulant à la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert

N°003/AONO/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2021, est attribué à l'entreprise ci-dessous :

Lot	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°			
1	CENTRAL MOTORS CAMEROUN (CMC)	55 000 000	30 jours
2		Infructueux	
3	B.P: 15326 YAOUNDE	65 000 000	30 jours

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBEMI NYAKNGA

COMMUNE DE YAOUNDE V

**DECISION N° 10/CAY5/CIPM/2021 DU 07 SEPTEMBRE 2021 PORTANT ATTRIBUTION A ROYAL ONYX
INSURANCE DE LA LETTRE-COMMANDE PASSEE APRES APPEL
D'OFFRES N°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 DU 09/06/2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE
D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL TEMPORAIRE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 5**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/023 du 17 Décembre 2020 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n°2010/1734/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2010/1735/PM du 1^{er} Juin 2010 fixant nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013 ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales ;

Vu l'Arrêté n°000292/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu la Circulaire n°005/C/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la Loi des Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu les conclusions du Procès-Verbal d'analyse des Offres administratives, techniques et financières du Soumissionnaire à la consultation d'objet, élaboré par la Sous-Commission d'Analyse ;

Considérant les nécessités de Service,

DECIDE :

Article 1^{er} : La Lettre-Commande passée après Appel d'Offres National Ouvert n°011/AONO/CAY5/CIPM/2021 du 09 Juin 2021 relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel temporaire de la Mairie de Yaoundé 5, est attribuée à **ROYAL ONYX INSURANCE**, B.P. : 12 230 DOUALA, pour un montant de **Neuf millions soixante-sept mille cinq cent trente-deux (9 067 532) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés de l'ARMP, et partout où besoin sera.

Article 3 : Les autres soumissionnaires doivent passer retirer leurs Offres dans les quinze (15) jours qui suivent, passé ce délai leurs Offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le MAIRE

BALA Augustin



COMMUNE DE NGAOUNDAL

DEMANDE DE COTATION N°15/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 20/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, PROGRAMME ANNUEL 2021 DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE FINANCÉS PAR LE FONDS ROUTIER EXERCICE 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de la route du réseau routier national bitumé dans la commune de Ngaoundal du PK 58+000 au PK 101+000 (43 km) sur la route nationale n°6 Tibati - Ngaoundal.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes (lister les tâches en fonction de chaque Commune) :

- Tache 1: Désherbage ou débroussaillage des abords de la route;
- Tache 2: Élagage d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 3: Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes;
- Tache 4: Décapage et nettoyage des accotements;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 : Curage des fossés et exutoires;
- Tache 7 : Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau;
- Tache 8 : Colmatage, calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Tache 9 : Restauration des gardes corps;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité;
- Tache 11 : Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Maire de la Commune de NGAOUNDAL.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Demande de cotations est de :
quarante millions (40 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant l'itinéraire ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
TIBATI-NGAOUNDAL 58+000 AU PK 101+000	TIBATI-NGAOUNDAL	N6	43	40 000 000	Adapté en fonction du contexte sachant que le cantonnage doit se faire sur un an et en 2 passes.
TOTAL			43	40 000 000	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet de la présente demande de cotations sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2021 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de NGAOUNDAL, situé à côté du marché de Ngaoundal.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de NGAOUNDAL, situé à côté du marché de Ngaoundal, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Ngaoundal d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Ngaoundal, situé à côté du marché de Ngaoundal au plus tard **le 14 octobre 2021 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°15/DC/MO/CNDAL/CIPM/2021 DU 20/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME, DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL, PROGRAMME ANNUEL 2021 "A n'ouvrir qu'enséancededépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique sous clé USB contenant le projet de la Lettre Commande complétée et rempli avec le devis quantitatif et estimatif sous format Excel

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de **12 mois (douze) mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
1	800 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt ou celles ne respectant pas le mode de séparation de seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotations. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotations.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotations entraînera le rejet simple de l'offre.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en un volume, placés sous simple enveloppe portant uniquement la mention de la Demande de Cotations en cause, composés des Pièces administratives, de l'Offre technique et de l'Offre financière.

Les différentes pièces de l'offre seront numérotées dans l'ordre de la DC et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Il aura lieu **le 14/10/2021 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Ngaoundal dans la salle des délibérations de ladite Commune. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1: Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- 1- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et sa non régularisation dans un délai de 48 heures) ;
- 2- L'absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- 3- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- L'omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;

2-: Critères essentiels :

Les critères essentiels seront notés en fonction des éléments suivants :

1.	Le chiffre d'affaires des deux (02) dernières années	oui/non
2.	Les références de l'Entreprise dans ledit projet.	oui/non
3.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au montant du marché	oui/non
4.	Personnel d'encadrement de l'Entreprise	oui/non
5.	Le Matériel de chantier à mobiliser	oui/non

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Ngaoundal Téléphone : 678 58 99 58 / 694 97 71 09, dès publication du présent avis.

« Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

NGAOUNDAL le 20 Septembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

INSTITUT DES RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMEROUN

AVIS DE CONSULTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/DC/IRIC/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE EN FAVEUR DE L'IRIC.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'IRIC, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, une demande de cotation pour l'acquisition d'un (01) véhicule de type Pick-up 4 x 4 en faveur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) en un (01) lot unique à l'IRIC.

2. Consistance des prestations

La Fourniture, objet de la présente demande de cotation, porte sur l'acquisition d'un (01) véhicule de type Pick-up 4 x 4 en un (01) lot unique et comprend la livraison dudit véhicule et la mise en service, dont les spécifications techniques doivent être compatibles avec celles contenues dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

pour le coût prévisionnel de **trente-cinq Millions (35 000 000) de Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte autant que possible aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

5. Financement

La Fourniture, objet de la présente demande de cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures, au titre de l'Exercice 2021,

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté, aux heures ouvrables à la Section des Projets, à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) à Yaoundé, dès publication de l'Avis de Demande de Cotation.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Section des Projets à l'IRIC à Yaoundé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante Mille (50 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier de Demande de Cotation.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu de retrait du Dossier de Demande de Cotation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Section des Projets à l'IRIC à Yaoundé, au plus tard le 13/10/2021 à 12 heures précises et devra porter la mention :

DOSSIER DE CONSULTATION N° 01/DC/IRIC/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE 4X4 PICK-UP DOUBLE CABINE EN FAVEUR DE L'IRIC.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre, à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, d'un montant de Francs CFA sept cent mille (700. 000).

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date de signature de l'Avis de Demande de Cotation.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps, le 13/10/2021 à 13 heures précises, dans la salle des actes de l'IRIC, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

12. Critères d'évaluation

1 CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission
- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Présence de documents falsifiés ou fausse déclaration ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ;
- Note technique inférieure à 70% ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché.

2 CRITERES ESSENTIELS

- Présentation de l'offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur)
- Conformité des fournitures proposées aux spécifications techniques
- Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires
- Planning et délai de livraison
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (projet de lettre commande et le descriptif des fournitures paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière ;
- Capacité financière au moins égale à 50% du montant de la soumission.

13. Attribution

Seules les offres reconnues conformes, selon le dossier de consultation, seront évaluées et comparées par la Commission de Passation des Marchés de l'IRIC.

Les offres seront classées par ordre décroissant. La Commission proposera au Maître d'ouvrage d'attribuer le Marché au soumissionnaire administrativement à jour, techniquement capable, et dont l'offre financière sera reconnue **la moins -disant**.

14. Durée Validité des Offres

Le délai maximum de livraison est fixé à trente (30) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison de la Fourniture.

La livraison se fera l'IRIC à Yaoundé.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la section des projets, à l'IRIC, téléphone N° 222 31 03 05.

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

URBAIN NDONGO Daniel

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/INS/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021 POUR L'ACQUISITION ET FLOCAGE DES T-SHIRTS ET CASQUETTES À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU TROISIÈME RECENSEMENT GÉNÉRAL DES ENTREPRISES (RGE 3), FINANCEMENT BIP DE L'INS, EXERCICE 2021. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique ci-après désigné "Maître d'Ouvrage", lance le présent Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition et flocage des t-shirts et casquettes dans le cadre de la réalisation du troisième Recensement Général des Entreprises (RGE 3), sur financement du Budget d'Investissement Public de l'INS, Exercice 2021.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture des livrables ci-après, suivant les caractéristiques techniques contenues dans le descriptif des fournitures:

- 1000 Teeshirts floqués ;
- 500 Polos floqués ;
- 1500 Casquettes floquées.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de l'appel d'offres est fixé **10 550 000 de Francs CFA, toutes taxes comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans la distribution et la fourniture de ces types de matériels, installées sur le territoire camerounais.

5. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2021. Imputation : Sous-programme 3021 : Action 31. Production des statistiques économiques ; Activité 2. Amélioration des statistiques d'entreprises ; Paragraphe 201116. Troisième Recensement Général des Entreprises (RGE 3).

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Institut National de la Statistique, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administrative et Financières de l'INS (Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, au « compte spécial CAS-ARMP, n° 355988 » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, sis au), sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) au plus tard le **18 octobre 2021** à 12h00 et devra porter la mention:

« *Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°008/AONO/INS /CIPM/2021 du 22 septembre 2021. Pour l'acquisition et flochage des Teeshirts et casquettes à l'Institut National de la Statistique (INS), dans le cadre de la réalisation du troisième Recensement Général des Entreprises (RGE 3) en procédure d'urgence*
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du présent DAO d'un montant de **deux cent onze mille (211 000) de francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 18 octobre 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'INS septième étage, sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation**a) Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

- Absence d'une pièce du dossier administratif ou pièce non-conforme 48h après l'ouverture des offres;
- Note technique inférieure à 80% de oui ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité des spécifications techniques de la fourniture ;
- Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur liste des entreprises exclues de la commande publique pour les prestations mal exécutées , non exécutées ou pour défaillance.

b) Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées selon le système binaire (oui /non), sur la base de la grille d'évaluation ci-après:

CRITERES ET SOUS CRITERES	Oui	Non
---------------------------	-----	-----

I- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE	
1. Propreté/Lisibilité/ reliure des documents (séparation des pièces par des intercalaires de couleur autre que le blanc, pas de reliure serdo).	
II- REFERENCE OU EXPERIENCE DU SOUMISSIONNAIRE	
1. 1. Avoir exécuté au moins trois marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années DONT LE MONTANT cumulé est supérieur à 30millions de FCFA (joindre la première et la dernière page des contrats et procès-verbaux de réception).	
III.CAPACITE FINANCIERE	
Attestation de capacité financière ? 15 000 000 FCFA	
IV. METHODOLOGIE D'EXECUTION DE LA LIVRAISON	
1. Planning et délai de livraison; <ul style="list-style-type: none"> ● Planning ● Délai de livraison 	

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des affaires Administratives et Financière (service des marchés) de l'INS sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

D'INTERET N°0011/AMI/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CNCGP/SPM/2021 DU 23 SEPT 2021 RELATIF A LA MISE SUR PIEDS D'UN FICHER DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES DE SERVICE POUR LA FOURNITURE DES KITS ET INTRANTS AUX JEUNES PORTEURS D'INITIATIVES ECONOMIQUES (PIE) DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU RPSF PAR LE PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA - JEUNES). ACCORD DE PRÊT FIDA NUMÉRO : 2000000758 CM ACCORD DE PRÊT ADDITIONNEL FIDA NUMÉRO : 2000001964 CM ACCORD RPSF NUMÉRO : 2000003559 CM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun a signé le 12 février 2015 l'Accord de Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes). Cet Accord a été mis à jour le 10 décembre 2019 pour inclure un Prêt additionnel N° 2000001964 d'un montant de 20 060 000 DTS (Droits de Tirage Spéciaux). Il a été amendé le 03 juin 2021 pour proroger les dates de clôture et d'achèvement du programme respectivement au 31 mars 2023 et 30 septembre 2023 et pour soutenir le plan de riposte du gouvernement contre le Covid 19 à travers une subvention du mécanisme de relance en faveur des populations rurales (RPSF), une initiative du FIDA qui vise à améliorer la résilience des moyens de subsistance ruraux dans le contexte de la crise COVID – 19, en assurant un accès rapide aux intrants, à l'information, aux marchés et aux liquidités ».

2. Objet

Le programme vise à soutenir le développement d'entreprises rentables gérées par les jeunes hommes et femmes, dans les filières agro pastorales porteuses, pour contribuer au développement d'une agriculture performante, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire. De façon spécifique, il s'agira de: (i) fournir des appuis financiers et non financiers adéquats pour la création et la gestion d'entreprises agro-pastorales performantes par les jeunes ; (ii) promouvoir le développement d'un cadre politique, organisationnel et institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agro-pastorales de jeunes. Le Programme est mis en œuvre à travers trois composantes techniques et une composante de gestion: i) Développement d'entreprises agropastorales viables; ii) Accès aux services financiers ; iii) Amélioration du cadre politique, institutionnel et législatif ; et iv) Coordination, gestion des savoirs, et suivi-évaluation. La description détaillée des composantes est donnée en annexe 4 du présent rapport.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme de relance en faveur des populations rurales (RPSF), la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), désire créer un fichier des fournisseurs et prestataires de services pour l'acquisition des kits et intrants destinés aux jeunes PIE sélectionnés dans la zone périphérique de Yaoundé, Douala, Ebolowa et Kribi. A l'issue de la Manifestation d'Intérêt, il sera établi une liste par Zone et seuls les prestataires de la liste restreinte seront consultés pour la fourniture des intrants et kits aux PIE.

4. Participation et origine

La participation à la manifestation d'intérêt est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales installées au Cameroun. Toutefois, tous les biens et services fournis suite à la présente manifestation d'intérêt doivent être originaires d'un des Etats membres du FIDA, ou à titre exceptionnel conforme à une dérogation.

5. Financement

Financement pour le Prêt N°2000000758 d'un montant de 14 800 000 DTS (droits de tirage spéciaux) avec le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes).

6. Remises des offres

Les dossiers de pré qualification rédigés en français ou en anglais devront être produits en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tel dans une enveloppe fermée et scellée :

Date limite de soumission des offres : Les offres seront déposées uniquement au Secrétariat du PEA-JEUNES **au plus tard 21 jours après publication du présent avis à 13H00.**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

« A Monsieur le Coordonnateur National du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), sise au carrefour Bastos, face entrée Hôtel MEUMI PALACE tel : +237 222 20 90 90. Email : contact@pea-jeunes.org »

« À n'ouvrir qu'en séance d'ouverture »

7. Composition du dossier

Un dossier doit être présenté par rubrique et doit comprendre une partie administrative et une partie technique.

La partie administrative (Entreprise/Etablissements/Société/Cabinets/bureaux d'études) concerne les pièces ci-dessous énumérées légalisées en cours de validité au jour de l'ouverture des plis, soit en original, soit en copie légalisée.

- Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- Une carte de contribuable/ attestation d'immatriculation en cours de validité ;
- Une attestation de non redevance en cours de validité délivrée par les services des Impôts territorialement compétent ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics et ;
- Les justifications des moyens logistiques et matériels.

La partie technique présente l'entreprise, le Cabinet, l'ONG ou l'Association, une note de présentation de la structure, ses compétences dans le secteur, sa capacité de réaction, sa capacité financière et ses expériences ainsi que les coûts un, etc...

N.B. Un prestataire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

8. Critères d'évaluation

Critères de sélection : La sélection sera faite à partir d'analyses et éliminations par étapes des dossiers : administratifs et techniques. Le service après-vente (pour certains équipements de production) et livraison des fournitures seront également pris en compte.

L'évaluation des offres se fera sous la forme binaire pour les marchés de fournitures et travaux sur la base des critères ci-dessous :

- Présentation de l'offre oui/non
- Référence des prestations similaires justifiées (bon de livraison, procès-verbaux) oui/non
- Qualification et expérience dans le domaine oui/non
- Capacité de préfinancement/ référence fiscales et du compte bancaire oui/non
- Moyens en Personnel, logistiques, techniques et matériels oui/non

N.B. Outre les critères de portée générale, les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossiers administratifs et/ou technique non conformes ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées.

9. Renseignements Complémentaires

Les prestataires intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'information auprès de la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes), à l'adresse indiquée ci-dessus, entre 9h00 et 15h00 heure locale.

10. Evaluation et publication des resultats

Base juridique : La réglementation applicable à chaque marché est celle en vigueur et en accord avec les directives du FIDA en matière de passation des marchés.

YAOUNDE le 23 Septembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TOMO Alfred

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-523/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21/09/2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 033/D56-456/DC/MINSANTE/CIPM/2021 DU 02 AOÛT 2021, POUR LA FOURNITURE DES TESTS DE DIAGNOSTIC DES HÉPATITES B ET C FINANCEMENT : BF 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°2929/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 21 SEPTEMBRE 2021**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de la Demande de Cotation susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture des tests de diagnostic des hépatites B et C	ETS MAW'NDI BP : 10055 Yaoundé	49 634 000	30 jours	Proposé attributaire
	MACAO TRADING BP : 34297 Yaoundé	34 800 000	non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres
	ETS AYE BOSS BP : 12458 Yaoundé	27 861 868	non indiqué	Éliminé pour non respect de la validité des offres : article 6 du règlement de la consultation et offre jugée irrecevable pour délai de livraison non précisé ccft article 9 de l'avis : recevabilité des offres

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/INS/CIPM/2021 DU 22 SEPTEMBRE 2021
POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INS- EXERCICE 2022. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
FINANCEMENT : BUDGET DE L'INS, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement de ses services, le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le gardiennage des locaux de l'INS, pour l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent le gardiennage des locaux de l'INS (Immeuble Siège, agence régionale du centre) à Yaoundé et des agences régionales (Douala, Buea et à Garoua).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **trente-cinq millions (35 000 000) de francsCFA** toutes taxes comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent appel d'offres se font en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux sociétés de gardiennage exerçant sur le territoire camerounais et agréées conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de l'INS, exercice **2022**,

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Institut National de la Statistique, à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administrative et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés), sis à l'immeuble siège de l'INS (porte 409) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, au « compte spécial CAS-ARMP, » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, sis au), sis à l'immeuble siège de l'INS, Tel. 222 23 86 09 (porte 409) au plus tard le **19 octobre 2021 à 12h00** et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006/AONO/INS/CIPM/2021 DU 22 septembre 2021 POUR LE GARDIENAGE DES LOCAUX DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, EXERCICE 2022 » en procédure d'urgence.

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la prestation objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **cinq cent vingt-cinq mille (525 000) francs CFA** établie par une institution financière agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°9 du DAO et valable pendant cent-vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps et aura lieu **le 19 octobre 2021 à 13 heures** par la par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'INS au septième étage, sis au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Note technique inférieure à 21oui sur les 30 critères essentiels existants ;
3. La non transmission d'une pièce administrative ou non conforme dans un délai de 48 heures ;
4. L'absence d'agrément;
5. La fausse déclaration ou pièces falsifiées.

2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur les critères essentiels résumés ci-après :

CRITÈRES	OUI	NON
présentation générale de l'offre		
référence du soumissionnaire		
proposition technique		

15. Attribution

L'attributaire sera choisi selon la méthode de sélection du moins disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés) de l'INS, l'INS sise au quartier du lac à la rue de l'imprimerie nationale. Tel. 222 23 86 09 (porte 409).

YAOUNDE le 22 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

PRÉFECTURE DE LA MIFI

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/F35/MINAT/CDPM-MIFI/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE ET BATIMENTS ANNEXES (DEPENDANCE ET GUERITE) DU PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BIP 2021, LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MIFI, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (DAO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE REPRÉSENTÉ PAR LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MIFI

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5594709071100002228337

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet : **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE ET BATIMENTS ANNEXES (DEPENDANCE ET GUERITE) DU PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST.**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les travaux préliminaire-installation de chantier ;
- Les travaux de maçonnerie et étanchéité
- Les travaux de charpente –couverture et plafond
- Les travaux de menuiserie métallique-bois et alu ;
- Les travaux plomberie sanitaire et climatisation ;
- Les travaux d'électricité ;
- Les travaux de peinture ;
- Les travaux de VRD ;
- Les travaux de revêtement de sol ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt-neuf millions huit cent sept mille sept cent quatre-vingt-neuf (29 807 789) de francs CFA. Avec pour imputation 5594709071100002228337**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des Travaux de Bâtiment et Travaux Publics (BTP).

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Publics (BIP) pour le compte de l'exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront parvenir sous pli fermé au Service des Affaires Générales de la Préfecture de Bafoussam, au plus tard le **28/09/ 2021 à 10 heures** précises et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/F 35/MINAT/CDPM/BEC/2021 DU 06/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE ET BATIMENTS ANNEXES (DEPENDANCE ET GUERITE) DU PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MIFI, REGION DE L'OUEST

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant égal à **cinq cent quatre-vingt-seize mille cent cinquante-six (596 156) francs CFA** établie par une assurance ou banque de premier ordre agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraînera à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du Cautionnement Définitif.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le **28/09/ 2021 à 11 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mifi siégeant à la préfecture de Bafoussam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Après ouverture des Offres par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Sous-commission d'Analyse pour évaluation. L'évaluation permettra de déterminer le coût de chaque offre de comparer les offres entre elles.

1.) Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

i) Dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;

ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

iii) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».

iv) Absence d'un rapport de visite de site auquel sont annexées les prises de vue du site

v) Non satisfaction d'au moins trente-trois (33) critères sur quarante-trois (43) entraîne l'élimination de l'offre.

vi) Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné le marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement et publiée par le MINMAP

vii) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

viii) Offre financière incomplète.

1.) Principaux critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portés sur :

a) Références techniques

- Réalisations de l'entreprise dans le domaine du BTP ;

- Réalisations de l'entreprise dans les marchés similaires ;

- Et le chiffre d'affaires annuel moyen des deux dernières années.

b) Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

- Installation de chantier, sécurité et communication ;
- Méthodologie, description des ateliers et organisation ;
- Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- Contrôle interne, planning et délai d'exécution ;
- Utilisation de la main d'œuvre locale et notion genre ;
- Protection environnementale et sociale ;
- Et sous-traitance.

a) Personnel d'encadrement (Conducteur des travaux, Chef de chantier, Chefs d'équipes et Responsable administratif)

- Qualification ;
- Expérience ;
- Coordonnées téléphoniques actualisées.

b) Moyens matériels

Disponibilité et état du matériel et des équipements essentiels (en propriété ou en location).

c) Délai d'exécution.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

La non satisfaction d'au moins trente-trois (33) sur quarante-trois (43) critères ci-dessus entraîne l'élimination de l'offre.

Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités financières, techniques administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix les entreprises retenues.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès du service des Affaires Générales de la préfecture de Bafoussam. Téléphone : **6 77 08 67 31**.

BAFOUSSAM le 6 Septembre 2021

Le PRÉFET

KOULBOUT DAVID



AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 06/AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 SEPTEMBRE 2021 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ÉTUDE SUR L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES PORTS CAMEROUNAIS FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2021 IMPUTATION : 2021-602-23-230114-201165

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national restreint pour la sélection d'un cabinet en vue de l'étude sur l'amélioration de la compétitivité des ports camerounais.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation, consistent notamment à:

Phase 1 : faire une évaluation du niveau de compétitivité des ports camerounais. A ce titre, le Consultant devra :

Ø définir les critères de compétitivité des objectifs ;

Ø évaluer les critères de compétitivité ainsi définis ;

Ø déterminer la position concurrentielle du port par rapport aux ports concurrents de la côte Ouest africaine.

Phase 2 : identifier les limites (causes, manifestations, centre de responsabilité à la compétitivité des ports de Douala, Kribi et Limbe). Le Consultant devra pour chaque port, donner les causes, les manifestations et les centre de responsabilité de la non-compétitivité ainsi que leur impact sur les performances de la chaîne logistique et l'économie nationale.

Phase 3 : présenter une stratégie pour booster le niveau de compétitivité de chaque port. Le Consultant devra définir une stratégie optimale pour booster le niveau de compétitivité des ports camerounais.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après, suite à l'Avis d'Appel à manifestation d'intérêt n° 01 /AMI/APN/2021 du 10 juin 2021.

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	ETS EMERGENCE/HTC	DOUALA	699.17.35.40
2	GENERIS CONSULTING	YAOUNDE	673.80.81.48
3	BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET PORTUAIRES	YAOUNDE	222.23.41.26

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2021 IMPUTATION : 2021-602-23-230114-201165.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax: (237) 222 23 73 14.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14,** sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de F CFA vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 ,BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17 , Fax: (237) 222 23 73 14,** au plus tard le **21 octobre 2021 à 13 heures,** heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 06 /AONR/APN/CIPM/2021 DU 16 septembre 2021

POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ETUDE SUR L'AMELIORATION DE LA COMPETITIVITE DES PORTS CAMEROUNAIS.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de 180 jours non compris le temps de validation des rapports d'étape et ce, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances , acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à 400.000(quatre cent mille) FCFA.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **21 octobre 2021 à 14 heures** locales, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages et non signés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Note de qualification technique inférieure à 80/100.

13.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points ainsi qu'il suit:

1. Compréhension des TDR et références du Cabinet40 points

F Compréhension des TDR 15 points
 méthodologie.....5 points
 plan d'étude5 points
 chronogramme d'exécution de l'étude...5 points

F Références du Cabinet25 points

Nombre d'études similaires réalisées..... 15 points

5 points par étude

Ancienneté du cabinet5 points

*inférieure à 5 ans.....0 point

*supérieure ou égal à 5 ans.....5 points

Capacité financière du cabinet d'un montant d'au moins égal à dix millions (10 000 000) FCFA 05 points ;

2. Présentation du dossier, moyens logistiques et techniques mis à disposition10 points

F Présentation du dossier.....05 points

Lisibilité.....1point

sommaire général.....1point

sommaire des parties.....1point

pagination.....1point

classement des pièces.....1point

F Moyens logistiques et techniques mis à disposition.....05 points.

Moyens logistiques.....2,5 points

Moyens techniques.....2,5 points

3. Qualifications et compétences du personnel affecté à la mission50 points

3.1- Chef de mission, Expert en exploitation portuaire20 point

Qualification BACC+55 points

Référence comme Chef de mission.....5 points

CV signé par le personnel requis et le responsable du cabinet

.....5 points

Expérience.....5 points

* inférieure ou égal à 15 ans02 points

*supérieure ou égal à 15 ans.....5 points

3.2- Expert en Economie..... 15 points

Qualification BACC+5.....5 points

CV signé par le personnel requis et le responsable du Cabinet.....5 points

Expérience.....5 points

* inférieure ou égal à 15 ans.....02 points

*supérieure ou égal à 15 ans.....5 points

3.3- Expert en qualité..... 15 points

Qualification BACC+5.....5 points

CV signé par le personnel requis et le responsable du Cabinet.....5 points

Expérience.....5 points

* inférieure ou égal à 10 ans02 points

*supérieure ou égal à 10 ans.....5 points

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax : (237) 222 23 73 14.**

YAOUNDE le 16 Septembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOUPEKE Louis

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° 018/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/21 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA (CNLS) FINANCEMENT FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les soumissionnaires dont les noms suivent sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres susvisé :

Lot N°	Nom du soumissionnaire	Montant TTC (FCFA)	Délai et lieu de livraison
Lot 1 : Souscription d'une police d'assurance automobile pour huit (08) véhicules destinés aux missions de supervision et unités Mobiles du GTC/CNLS	ZENITHE INSURANCE S.A B.P : 1540 Douala Tél. : 222 200 830	21 066 846	Trente-six (36) mois
Lot 2 : Souscription d'une police d'assurance automobile pour neuf (09) véhicules 4x4 Pick-up destinés aux missions de supervision des GTR	SAAR ASSURANCES B.P : 11 834 Yaoundé Tél. : 222 22 31 39 699 36 10 01	16 500 000	Trente-six (36) mois
Lot 3 : Souscription d'une police d'assurance automobile pour dix(10) Unités Mobiles (UM) des GTR	SAAR ASSURANCES B.P : 11 834 Yaoundé Tél. : 222 22 31 39 699 36 10 01	37 113 080	Trente-six (36) mois

Les soumissionnaires ci-dessus mentionnés sont par conséquent priés de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) pour retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 20 Septembre 2021

Le POUR LE MINISTRE ET PAR ORDRE

KOMBO THOMAS

COMMUNE DE BIKOK

**PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/BIKOK/CIPM/2021 DU 05/08/2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 RÉSEAUX D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE (AEP) ALIMENTÉS PAR ÉNERGIE SOLAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BIKOK.
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE BIKOKFINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE BIKOK, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision N°...../DM/CBK/SG DU 20/09/2021, la lettre commande relative à l'appel d'offres national ouvert susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	GROUPEMENT ETS LA CHUTE DES EAUX ET ETS ODI B.P. 3207 Yaoundé Tél : 697 61 97 88	375 050 160 (trois cent soixante quinze millions cinquante mille cent soixante) FCFA.	08 (six) mois

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

BIKOK le 20 Septembre 2021

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE DIBANG

COMMUNIQUE 004/D/MP/AT/2021 DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 DU 02/07/2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX (02) PONCEAUX SUR LES ROUTES MAKEK – MANDJAP ET SOMBO – MAHOLE TRANSFORMATEUR (LOT 1) ET DE LA ROUTE BOGA – MAHOLE (INTER N°3) – BOGA CHEFFERIE – CARREFOUR BOGA SI-TIM (LIMITE ARRONDISSEMENT) (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE DIBANG , DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE .

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par DECISION N°004 /D/MP/AT/C-DIBANG/2021 du 13 /09/2021, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUMISSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT L'OFFRE
LOT 1	GYORGYO, BP 5675 Yaoundé, Tél: 653 10 46 46, NIU P107214622438-W	8 996 816	8 996 816
LOT 2	ETS LUC DECOR, BP 13432 Yaoundé, Tél: 677 92 18 99, NIU P077100232250-W	26 993 061	26 993 061

Le soumissionnaire: ETS GYORGYO, BP 5675 Yaoundé, Tél: 653 10 46 46, NIU P107214622438-W, est retenu pour les travaux de réhabilitation des routes MAKEK – MANDJAP et SOMBO – MAHOLE transformateur (lot 1) pour le montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA huit millions neuf cent seize(8 996 816)** et pour un délai d'exécution de trois (03) mois..

et Le soumissionnaire: ETS LUC DECOR, BP 13432 Yaoundé, Tél: 677 92 18 99, NIU : P077100232250-W, de la route BOGA – BOGA SI-TIM (limite arrondissement) (lot 2) dans la commune de DIBANG, département du Nyong et Kellé, Région du Centre, pour le montant Toutes Taxes Comprises de **vingt six millions neuf cent quatre vingt treize mille soixante un(26 993 061)** et pour un délai d'exécution de quatre(04) mois.

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours à compter de la date de publication de l'établissement des Lettres-Commande.

DIBANG le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE DIBANG

COMMUNIQUE 005/D/MP/AT/2021 DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°005/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/2021 DU 02/07/2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION (LOTS 1 ET 2) ET DE CONSTRUCTION DES BLOCS LATRINES (LOTS 3 ET 4) DANS LES ECOLES PRIMAIRES ET ETABLISSEMENTS SECONDAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DIBANG , DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE .

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBANG, COMMUNIQUE :

Par DECISION N°005 /D/MP/AT/C-DIBANG/2021 du 13 /09/2021, le résultat de l'Appel d'Offres sus-visé se présente comme suit :

LOT DE SOUSSION	SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC EN FCFA	MONTANT L'OFFRE TTC
LOT 1	GROUPEMENT VISTA LAND – FOGAH SARL, représenté par les ETS VITA LAND, BP 722 Yaoundé, Tél: 699 52 65 63, RCN° RC/YAO/2017/A/2157	46 338 712	46 338 712
LOT 2		17 610 007	17 610 007
LOT 3	GYORGYO, BP 5675 Yaoundé, Tél: 653 10 46 46, NIU P107214622438-W	17 984 856	17 984 856
LOT 4		13 488 642	13 488 642

Le soumissionnaire : GROUPEMENT VISTA LAND – FOGAG SARL, représenté par les ETS VITA LAND, BP 722 Yaoundé, Tél: 699 52 65 63, RCN° RC/YAO/2017/A/2157, est retenu pour l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique pour éclairage public de SOMBO d'un montant Toutes Taxes Comprises de **cent trente huit mille sept cent douze (46 338 712)** et pour un délai d'exécution de trois (03) mois (lot 1) ;

et d'électrification en basse et moyenne tension monophasées du village MAHOLE I – BOGA goudron pour un délai d'exécution de trois (03) mois (lot2). Comprises de **FCFA dix sept millions six cent dix mille et sept (17 610 007)** (lot2).

Le soumissionnaire: GYORGYO, BP 5675 Yaoundé, Tél: 653 10 46 46, NIU P107214622438-W, est retenu pour la construction du lycée technique de DIBANG, au lycée bilingue de SOMBO, au lycée classique de DIBANG et au CETIC de DINGOMBI d'un montant Toutes Taxes Comprises de **millions neuf cent quatre vingt quatre mille huit cent cinquante six (17 984 856)** et pour un délai d'exécution de quatre(04) mois ;

et de construction des blocs latrines à six (06) compartiments à l'EP SONG-NLEND , à l'EP de DIGOMBI et au GPS de SOMBO pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA treize millions quatre cent quatre vingt huit mille six cent quarante deux (13 488 642)** dans les établissements secondaires dans certaines localités dans la commune de DIBANG, département du Nyong et Kellé, Région du Centre.

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours de la date de l'établissement des Lettres-Commande.

COMMUNE DE BAKOU

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO/SG/C-BKOU/CIPM /2021 DU 19 AOÛT 2021 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANKAMBE, DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAKOU, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Après examen détaillé des offres objet de l'Appel d'Offres national ouvert en procédure **N° 12/D/SG/CBKOU/CIPM DU 20/09/2021** PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE **N°12/AONO/SG/C-BKOU/CIPM /2021 DU 19 Août 2021** POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BANKAMBE, DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DEPARTEMENT DU HAUT NKAM, REGION DE L'OUEST, susmentionné, l'attribution suivante a été faite par décision municipale N° 12/DM/SG/CBKOU/CIPM du 20/09/2021.

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN CHIFFRES	MONTANT TTC EN LETTRE	DELAIS D'EXECUTION
Lot unique	ETS KOLE	8 000 000 CFA	HUIT MILLIONS FRANCS CFA	03 (TROIS) MOIS

Par conséquent, ladite entreprise est invitée à se présenter à la Mairie de Bakou dans un délai de 07 (sept) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de la lettre commande y relatif.

BAKOU le 20 Septembre 2021

Le MAIRE

EMEDEC Charles

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**APPEL A CANDIDATURE N° 001/MINEPDED/SG/ACREGIR/PF-FA 2021 DU 20 SEPTEMBRE 2021,
PORTANT RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR TECHNIQUE ET D'UN ASSISTANT TECHNIQUE AU
PROJET « ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS LOCALES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
GRACE A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES
NATURELLES (ACREGIR) ».**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) met en œuvre avec le financement du Fonds d'Adaptation au Changement Climatique (FA) et le fonds International de Développement Agricole (FIDA) en qualité d'Entité Multilatérale d'Exécution, le projet intitulé « **Accroître la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à l'entrepreneuriat des jeunes et la gestion intégrée des ressources naturelles** ». Ledit projet a pour objectif d'augmenter la résilience des communautés locales au changement climatique grâce à des moyens de subsistance résilients et à une gestion intégrée des ressources naturelles. Les zones d'intervention du projet (Nord Ouest alentours du parc national de Kimbi-Fungom, Extrême Nord alentours du parc national de Waza et Nord alentours du parc national de la Bénoué) sont vulnérables au changement climatique : augmentation de la température, pluies survenues d'événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, vents violents, etc.), mauvaise répartition des précipitations et des changements dans les modèles de saison ont été observés ces dernières années. Ces changements affectent les communautés, en particulier les jeunes, qui souffrent déjà d'un manque d'opportunités et de services, ce qui les conduit souvent à des activités illégales.

Le Projet est placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable et sa gestion sera assurée par une Unité de Coordination et Gestion du Projet (UCGP), relayée sur le terrain par des contrats de partenariat avec des organisations et des partenaires de mise en œuvre.

Le Gouvernement camerounais a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer le recrutement d'un Coordonnateur Technique et d'un Assistant Technique au projet ACREGIR.

2. Consistance des prestations

A. Coordonnateur Technique

Description

- Coordonner toutes les activités du projet au niveau national et en étroite collaboration avec la Coordonnatrice du PADFA II qui assure la gestion fiduciaire du projet ACREGIR ;
- Veiller à l'application des directives contenues dans les manuels de procédures techniques, administratives, financières, comptables et de la passation des marchés du projet, notamment ;
- veiller au respect des procédures nationales et du FIDA en matière d'acquisitions des biens et des services, coordonner et assurer la préparation des PTBA et leur bonne exécution.

B. Assistant Technique

Description

- Assister le Coordonnateur Technique (CT) dans la planification et la mise en œuvre des activités liées au projet ;
- Assurer la qualité technique des activités du processus ;
- Coordonner les travaux à lui confiés par le CT ;
- Centraliser les informations et la rédaction des rapports qu'il soumet au CT.

3. Participation et origine

A. Coordonnateur Technique Qualifications

- Etre de nationalité camerounaise et titulaire d'un diplôme universitaire (au minimum BACC+5) en sciences de l'environnement, management des projets, foresterie ou dans un domaine connexe.
- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences professionnelles pertinentes avérées et progressives dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi-évaluation des projets de développement forestier, environnemental et/ou rural financés par les partenaires au développement. La familiarité avec les projets financés par le FIDA sera un atout.
- Justifier d'au moins 5 ans d'expériences dans la coordination et la gestion des projets de développement forestier, environnemental et/ou rural.
- Avoir d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en français et en anglais et une facilité de rédaction et d'articulation d'idées de façon claire et concise.
- Bonnes connaissances en matière de gestion axée sur les résultats.
- Expériences en milieu rural dans le secteur agricole, environnement, forêt, gestion des parcs nationaux et des régions d'intervention sont un atout.
- Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet).

B. Assistant Technique Qualifications

1. Etre de nationalité camerounaise et titulaire d'un Diplôme Bac + 5 au moins, en sciences forestières, sciences fauniques, gestion des ressources naturelles, ou toute autre discipline connexe.
2. Justifier d'au moins 07 ans d'expériences professionnelles pertinentes avérées et progressives dans la conception, la mise en œuvre ou le suivi-évaluation des projets de développement forestier, faunique et/ou environnemental financés par les partenaires au développement. La familiarité avec les projets financés par le FIDA sera un atout.
3. Justifier d'au moins 5 ans d'expériences dans l'élaboration ou la mise en œuvre des plans d'aménagement des aires protégées; l'accompagnement des communautés aux pratiques agricoles résilientes au climat et/ou la conduite du monitoring et l'évaluation des profils climats spécifiquement dans le secteur agricole et faunique.
4. Expérience en milieu rural dans le secteur agricole, environnement, forêt, gestion des parcs nationaux des régions d'intervention du projet ACREGIR sont un atout.
5. Avoir d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en français et en anglais et une facilité de rédaction et d'articulation d'idées de façon claire et concise.
6. Bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet).

4. Remises des offres

Les dossiers complets, rédigés en Français ou en Anglais, en quatre (04) exemplaires, dont un original et trois (03) copies marquées comme tels doivent parvenir sous pli fermé, contre récépissé de dépôt à l'UCGP du PADFA II, sise à Yaoundé à l'adresse ci-haut indiquée, au plus tard **21 jours** après la date de publication du présent avis, à 13 heures précises et porteront la mention :

« APPEL A CANDIDATURE N°001/MINEPDED/SG/ACREGIR/PF-FA DU 20 SEPTEMBRE 2021, PORTANT RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR TECHNIQUE ET D'UN ASSISTANT TECHNIQUE AU PROJET « ACCROITRE LA RESILIENCE DES COMMUNAUTES LOCALES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRACE A L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES ET LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES NATURELLES (ACREGIR). »

Poste _____
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les dossiers de candidature devront être constitués des pièces ci-après : **une lettre de motivation timbrée adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable, un CV détaillé daté et signé, une copie certifiée conforme du ou des diplôme(s) requis, les copies des certificats ou d'attestation de travail, et/ou des contrats de travail précédents.**

N.B. : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

6. Critères d'évaluation

Le recrutement aux postes objet du présent appel à candidature se fera conformément aux procédures de sélection définies dans les directives pour la passation des marchés des projets et programmes financés par le FIDA, adoptées par son Conseil d'Administration à la 100^{ème} session en septembre 2010. Le recrutement sera conduit par une commission mise en place par l'UCGP du PADFA II.

Elle devra néanmoins comprendre les étapes suivantes :

Une évaluation des Curriculum Vitae (CV) selon les critères de notation suivants :

- ü Lettre de motivation des candidats pour la mission 5 pts
- ü Diplômes..... 10pts
- ü Expériences générales..... 30 pts
- ü Expériences spécifiques pertinentes pour la mission..... 50 pts
- ü Aptitude linguistique et informatique..... 05 pts

Une épreuve écrite ;

Une épreuve orale (interview).

Le score technique minimum requis pour être présélectionné à l'issue de l'avis d'appel à candidature et passer à un test écrit et oral avant la sélection finale est de 75 points sur 100. Le rapport de présélection devra faire l'objet d'un avis de non objection du FIDA.

A l'étape des tests écrits et oraux, les grilles d'évaluation consécutives devront faire l'objet d'un avis de non objection du FIDA, y compris le rapport de sélection et le CV du candidat sélectionné au terme du processus de recrutement avant publication.

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Le score technique minimum requis à chaque étape pour être qualifié est de 75 points sur 100 ;
- Absence du dossier administratif complet ou conforme au-delà du délai de 48 heures accordées.

Le personnel recruté sera lié au projet par un contrat de performance annuel adossé à des indicateurs de résultats ; résultats qui seront évalués chaque année avant reconduction du contrat si jugés satisfaisants.

7. Renseignements Complémentaires

Les personnes intéressées et remplissant les conditions requises peuvent consulter les termes de références (TDR) et obtenir un complément d'informations auprès du Secrétariat de l'Unité de Coordination et de Gestion du PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44 / 237 671029202. Email padfacameroun@gmail.com ; entre 9h00 et 15h00 ; ou sur le site internet du projet, à l'adresse www.padfa.net.

YAOUNDE le 20 Septembre 2021

Le **MINISTRE**

HELE Pierre

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 056/AMI/MINADER/SG/DDA/PDCVA DU 16 SEPTEMBRE 2021 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE À MAÎTRISE D'OUVRAGE À LA CONCEPTION, MONTAGE ET INSTALLATION DES UNITÉS MODERNES DE TRANSFORMATION DU PALMIER À HUILE, DU BANANIER PLANTAIN ET DE L'ANANAS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU PD-CVA PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLESRÉFÉRENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT :2000130015031N° D'IDENTIFICATION DU PROJET :P-CM-AA0-012/2000130015031

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a reçu un Prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement du Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles (PD_CVA). A cet effet, le Coordonnateur National du PD-CVA, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat **pour l'assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage à la conception, montage et installation des unités modernes de transformation du palmier à huile, du bananier plantain et de l'ananas dans la zone d'intervention du PD-CVA**, et lance pour le compte de l'Unité de Coordination du Projet un Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Expert International.

2. Consistance des prestations

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :

- Les prestations qui sont confiées à l'Expert comportent l'Assistance au Maître d'Ouvrage pour des travaux d'installation des unités de production et la mise en service.
- L'Expert assurera le contrôle de la conformité de l'exécution de la fourniture (usine), son installation et sa mise en service avec les prescriptions des pièces contractuelles, en matière de qualité, et de délai. Il ne pourra relever l'Entrepreneur d'aucune de ses obligations contractuelles ni ordonner un travail quelconque susceptible de retarder l'exécution ou de provoquer un paiement supplémentaire par le Maître d'Ouvrage, ni ordonner une modification de nature à réduire la qualité ou la pérennité des ouvrages à exécuter, sans autorisation préalable du Maître d'Ouvrage.
- Durant la phase d'installation et de mise en service, l'Expert est tenu de fournir des rapports bimensuels qui permettront de constater l'avancement des travaux d'installation. Une réunion mensuelle sera organisée par l'Expert en présence des représentants du Maître d'Ouvrage (Chef de service et Ingénieur du marché). Un procès-verbal en sera rédigé et transmis aux différentes parties prenantes.
- D'autres réunions pourront également être organisées à la demande explicite du Maître d'Ouvrage.
- Pour exercer les suivis des prestations, les visites sur site auront lieu en tant que de besoin. L'Expert sera présent à chaque visite et toutes les fois que les circonstances l'exigeront. Ses missions s'étendent à :
 - L'information systématique du Maître d'Ouvrage sur l'état d'avancement des travaux d'installation.
 - L'exécution de certaines tâches relevant des attributions de l'Administration et qui lui seraient spécifiquement confiées par délégation.

3. Participation et origine

Le Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables et disponibilité).

Profil du candidat :

- Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur (BAC+5) dans les domaines Génie Industriel /Agro-Alimentaire/Agro-industrie /Génie des procédés/ Génie Electromécanique ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Avoir apporté l'assistance technique à au moins cinq (05) Maîtres d'Ouvrage dans le cadre de la mise en place des industries agro-industrielles.
- Avoir une expérience générale d'au moins quinze (15) ans dans la conception ou l'assistance technique des unités de production agro-alimentaires, le développement industriel et la promotion du Développement Durable.
- Avoir exercé pendant au moins 10 ans dans l'assistance aux institutions nationales et internationales chargées d'encadrer les entreprises agro-industrielles (études, Conseil Technique, Création, Mise à niveau ou restructuration des entreprises,);
- Avoir accompagner la mise en place au moins trois (3) structures d'encadrement technique des entreprises industrielles en général et deux (2) des entreprises agro-industrielles en particulier.
- Disposer d'au moins deux (02) contrats de prestation d'assistance au Maîtrise d'Ouvrage dans la mise en place des entreprises agro-industrielles.
- Avoir connaissance avérée des Normes en matière de construction, de gestion et de sécurité des entreprises agro-industrielles.
- Avoir une bonne expérience dans la gestion des contrats ;
- Maîtriser les applications de logiciels couramment utilisées (Word, Excel, Powerpoint, MS Projet et d'autres logiciels de planification, de conception et de suivi des projets) ainsi que les outils de communications ;
- Avoir d'importantes capacités d'analyse et résolution des problèmes ;
- Avoir une excellente capacité de communication orale et écrite en Français et/ou anglais, la connaissance seconde langue est un atout ;
- Être organisé, rigoureux et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis.
- Avoir une bonne connaissance du contexte camerounais ou de la sous-région Afrique centrale serait un atout.

4. Remises des offres

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 08 octobre 2021 à 15 heures 30 minutes**, sous pli fermé et portant expressément la mention:

« Recrutement d'un consultant international pour l'assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage à la conception, montage et installation des unités modernes de transformation du palmier à huile, du bananier plantain et de l'ananas dans la zone d'intervention du PD-CVA »,

en version physique (07 exemplaires dont un original et six copies).

5. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures à soumettre par les personnes intéressées pour la présélection sont composé de :

- ü Une lettre de motivation datée et signée adressée au Coordonnateur National du PD-CVA, mettant en évidence l'intérêt et la disponibilité du candidat pour la consultation ;
- ü Un Curriculum Vitae (CV) daté et signé, comportant les adresses du candidat (boite postale, téléphone, Email etc.). Le CV devra mettre en évidence les références et expériences du candidat ;
- ü Copie(s) du (es) diplôme (s) ;
- ü Copie certifiée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- ü Attestation (s)/Certificat (s)/ contrat de travail/ contrat de service ou tout documents précisant les expériences professionnelles acquises (générales et spécifiques).
- ü Certification ou attestation certifiante

6. Critères d'évaluation

Les critères d'éligibilité, la comparaison des CV et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition d'Aout 2019, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

7. Renseignements Complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **Unité de Coordination du Projet de Développement sis au quartier Golf (Rue de la Tunisie)**

YAOUNDE le 16 Septembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

ATANGA NKODO M. JEANINE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 044/D13-511/AAONO/MINSANTE/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DE LEVEE DE CORPS DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour les travaux de construction de la salle de levée de corps de l'hôpital Laquintinie de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- ü TRAVAUX PRELIMINAIRES-TERRASSEMENT
- ü FONDATIONS
- ü BETON ARME ET MACONNERIE EN ELEVATION
- ü ETANCHEITE
- ü ENDUITS
- ü CHARPENTE – COUVERTURE
- ü ELECTRICITE
- ü PLOMBERIE –SANITAIRE
- ü MENUISERIE BOIS ET ALLUMINIUM
- ü VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **90 000 000 FRS CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public : Exercice 2021 .

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique, Tél. : 22 22 10 21, sis à l'immeuble de la Santé à proximité des locaux du Programme de lutte contre le Paludisme.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique, Tél. : 22 22 10 21, sis à l'immeuble de la Santé à proximité des locaux du Programme de lutte contre le Paludisme, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 75 000 FCFA (Soixante-quinze mille francs), payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique, Tél. : 22 22 10 21, sis à l'immeuble de la Santé à proximité des locaux du Programme de lutte contre le Paludisme, au plus tard le **19/10/2021 à 13 heures**, heure locale, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 044/D13-511/AONO/MINSANTE/CIPM /2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA SALLE DE LEVEE DE CORPS DE L'HOPITAL LAQUINTINIE DE DOUALA.
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de deux **(02) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 500 000FCFA (Un million cinq cent mille francs CFA), et valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19/10/2021 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique sise à proximité de la Croix Rouge.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

13. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai réglementaire de 48h ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70% ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours de ces trois dernières années ;
- Absence de caution de soumission.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Capacité financière supérieure ou égale à 50% du montant prévisionnel ;
- Références de l'entreprise;
- Matériel de chantier à mobiliser;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- Note méthodologique ;
- Présentation de l'offre ;

Seules les Offres qui auront obtenues 15 oui sur 21 seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique, Tél. : 22 22 10 21, sis à l'immeuble de la Santé à proximité des locaux du Programme de lutte contre le Paludisme, dès publication du présent avis.

Lutte contre la corruption :

Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

YAOUNDE le 7 Septembre 2021

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°050C/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 033/AONO/CUD/CIPM/2021 DU 12 JUILLET 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SIGNALISATION VERTICALE DE CERTAINES VOIRIES (DEIDO, AKWA, BALI, BONANJO, BONAPRISO) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

Les entreprises ci-après désignées sont, par Décision N°047/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 21/09/2021, déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	CETECH SARL <i>B.P. : 2671 Douala</i> <i>Tel. : (237) 694 749 979 / 699 945 788</i>	51 810 309	06
2	ETS SOLID TRACK <i>B.P. : 10 107 Douala</i> <i>Tel. : (237) 699 56 01 18 /698 98 59 31</i>	33 199 200	06
3	GPT. NET SERVICES / BUILPA BUSCO <i>B.P. : 12 530 Douala</i> <i>Tel. : (237) 233 431 737 / 699 51 72 00</i>	53 584 988	06

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2^{ème} étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent Appel d'Offres pour les motifs suivants,

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
2L TECHNOLOGIES	<i>Offre conforme pour l'essentiel mais classée 2^{ème} moins disante pour le lot 1, 2 et 3</i>
CATRASCO	<i>Non satisfaction de deux (02) critères essentiels</i>
AMH CONSULTING GROUP SARL	<i>Non satisfaction de deux (02) critères essentiels</i>
SERVICES OF ROAD SECURISSE	<i>Non satisfaction de deux (02) critères essentiels</i>
PRESTA SERVICES	<i>Non satisfaction de deux (02) critères essentiels</i>

Sont priés de passer retirer leur soumission sous quinzaine dès publication du présent Communiqué.

Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

DOUALA le 21 Septembre 2021

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres *Le MAIRE* non-retenues.

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE BIBEMI

COMMUNIQUE N°016/C/C-BIB/2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/C-BIB/ST/CIPM/2021 DU 06/08/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX A L'ACHAT ET INSTALLATION D'UN ATELIER DE MENUISERIE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Bibémi porte à la connaissance des soumissionnaires ayant présenté des offres dans le cadre du dossier d'Appel d'Offres ci-dessus mentionné que les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N° LOT	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant ttc	Délai d'exécution
Unique	Achat et installation d'un atelier de menuiserie dans la Commune de Bibemi	STE YITE SARL BP GAROUA TEL 695478554	11999126	03mois

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, au plus tard dans les **sept (07)** Jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Bibémi pour l'établissement du projet de lettre comman

BIBEMI le 17 Septembre 2021

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE STATION WAGON DE TYPE 4X4 CLIMATISE CINQ (05)
PORTIERES DEVANT SERVIR DE VEHICULE DE FONCTION DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la ville de Garoua, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert, pour **l'acquisition d'un véhicule de type 4x4 de couleur noir, climatisé, cinq (05) portières affecté comme voiture de fonction du Maire de la Ville de Garoua, en procédure d'urgence.**

2. Consistance des prestations

Le véhicule objet du présent Appel d'Offre doit répondre aux spécifications ci-après:

- Alimentation Injection directe
- Carburant Diesel
- Couple maxi Nm/(tr/min) 400/1600-2800
- Cylindrée (cm³) 2982
- Nombre de cylindres 4
- Nombre de soupapes par cylindre 4
- Puissance maxi (ch) à tr/mn 163/3400
- Type de moteur En ligne
- **CARROSSERIE**
- Nombre de portes 5 portes
- **DIMENSIONS**
- Lxlxh en mm 5010x1885x1890
- Garde au sol en mm 215
- Empattement mm
- **TRANSMISSION**
- Boite de vitesses 4X4 Manuelle Permanent
- **POIDS/CAPACITES**
- Capacité réservoir carburant (L) 87
- Nombre de places 7
- Poids à vide (kg) 2430
- Poids total autorisé en charge (kg) 2990
- Volume réservoir carburant secondaire 61 Rubriques

- FREINS

- Frein arrière Disque ventilés
- Frein avant Disque ventilés
- Frein de parking Manuel

- SUSPENSIONS

- Suspensions arrière Amortisseurs avec ressorts hélicoïdaux
- Suspensions avant Double triangle
- Dimension pneu 265/60/R18

- SECURITE ACTIVE

- 3ème feu stop
- ABS
- Aide au démarrage en cote
- Alerte sonore ceinture
- Allumage automatique phares
- Anti démarrage électronique
- Clignotants latéraux
- Contrôle d'adhérence en descente
- Contrôle de trajectoire
- Désembuage Lunette arrière
- Détecteur de pluie
- Feux diurnes
- Phares Pull LED
- Projecteurs antibrouillard Avant
- Régulateur de vitesse

- Sécurité enfants aux portes arrières
- Triangle de pré-signalisation
- **INTERIEUR & CONFORT**
- Aide au stationnement Avant/Arrière
- Accoudier central Avant
- Assise 2ème rangée Rabattable 40/60
- Assise 2ème rangée rabattable
- Boîte à gants verrouillable
- Cache -bagages rigide
- Caméra Arrière
- Climatisation Automatique bi-zone
- Commandes radio au volant
- Compartiment à bagages
- Compartiment réfrigéré
- Connectique Auxiliaire, USB, Bluetooth
- Direction assistée
- Ecran tactile
- Fermeture centralisée
- Fermeture Centralisée auto après démarrage
- Haut -parleurs 8et +
- Kit mains libres oui
- Levier de vitesse et frein à main Cuir
- Manuel utilisateur Anglais
- Pare -soleil oui

- Pare soleil avec miroir de courtoisie oui

- Porte gobelets Arrière

- plafonnier oui

- Prise 12V Une prise

- Push & Start System oui

- Radio Radio CD

- Réglage électrique des sièges Conducteur

- Rétroviseur intérieure Jour/Nuit Automatique

- Sellerie et Garnissage Cuir

- Siégé conducteur réglable En hauteur et en profondeur

- Siégé avant 2

- Smart keys oui

- Support lombaire oui

- Système multimédia oui

- Tapis au sol oui

- Toit ouvrant électrique

- Vitesse à impulsion Conducteur

- Vitres électriques Avant /arrière 11 Volant Cuir

- Volant réglable Electriquement en hauteur et profondeur

- **SECURITE PASSIVE**

- Airbags Conducteur, Passager

- Appui-têtes 3ème ,2ème rangée,

- Avant Appui-têtes actifs oui

- Roue de secours Tôle

- Ceintures de sécurité 2ème rangée 3x3 points
- Ceinture de sécurité 3ème rangée 2x3 points
- Ceinture de sécurité avant 2x3 points
- Extincteur Oui
- Fixation ISOFIX Arrière
- Nombre de roue de secours 1
- Prétentionneurs ceintures de sécurité Avant
- Réglage des phares en hauteur Automatique
- Roue de secours Alliage
- Volant en colonne de direction rétractables
- **EXTERIEUR**
- Calandre chrome
- Barres de toit oui
- Bouclier avant Ton caisse
- Crochet d'attelage Arrière
- Jantes Alu
- Marchepieds Latéral,arrière
- Pare chocs AV/ARR Ton caisse
- Pare-brise Teinté
- Poignées de portes extérieures Ton caisse
- Rétroviseurs extérieures Ton caisse
- Rétroviseurs Extérieurs rabattables et réglables Electriques
- Spoiler oui
- **FREINS**

- Frein arrière Disque ventilés

- Frein avant Disque ventilés

- Frein de parking Manuel

- **SUSPENSIONS**

- Suspension arrière Amortisseurs avec ressorts hélicoïdaux

- Suspension avant Double triangle

- **PNEUS**

- Dimension pneu 265/60 RI 8

- **SECURITE ACTIVE**

- 3ème feu stop oui

- ABS OUI

- AIDE au démarrage en côte

- oui Alerte sonore ceinture oui

- **Livré** avec vignette , carte grise et plaque d'immatriculation au nom de la Communauté Urbaine de Garoua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Soixante Cinq Millions **(65 000 000) francs CFA TTC**

4. Allotissement

Un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une expérience avérée dans ce type de prestation.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financés par la Communauté Urbaine de Garoua au titre du budget de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, dès diffusion du présent Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** l'original et **six (06)** copies et **une version numérique sur CD** de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua au plus tard **le 08/10/2021 à 13 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°001 /AONO/DST/SG/CUG/CIPM/AG/2021 du 15/09/2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TONNAGE 4x4 CLIMATISE CINQ (05) PORTIERES DEVANT SERVIR DE VEHICULE DE FONCTION DU MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de **Trente (30) jours**. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission montant de 2% du montant prévisionnel soit **1 300 000** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant Ironie (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de **moins de trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **08/10/2021 à 13 h** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Communauté Urbaine de Garoua.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en Trente (30) étapes :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants:

- Principaux critères éliminatoires :

- Pièces administratives

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.

- Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (**70% soit 17/24 critères essentiels**) ;
- Le non-respect de deux critères essentiels (planning, une spécification technique décrite dans le descriptif de l'acquisition) ;

- Surface financière inférieure à **22 000 000 F CFA**.

- Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;

- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

• Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

- Principaux critères essentiels

- CRITERES EVALUATION OUI NON

- Présentation générale de roffre : Reliure en spirale ; Mise en forme du document ; Ordonnement des différentes parties du document ; Intercalaires en couleur **04 oui**

- Références de l'entreprise : Justifier des prestations similaires d'un montant cumulé au moins égal à 100 000 000 (cent millions) au cours de trois dernières années. **03 oui**

- Capacité de financement : • Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de ordre d'un montant supérieur ou égal à **Vingt Deux Millions (22 000 000) FCFA. 01 oui**

- Disponibilité des pièces de recharge et service après —vente : Capacité de maintenance rapide des équipements après un accident ou une panne **01 oui**

- CCAP: Paraphés sur chaque page, daté, signé et cachetés à la dernière page suivie de la mention « lu et approuvé »
SPECIFICATION TECHNIQUE : • Paraphés sur chaque page, daté, signé et cachetés à la dernière page suivie de la mention « lu et approuvé » **02 oui**

- Planning et délai : Planning Délai **02 oui**

15. Attribution

- Conformité technique, sécurité et outillages des équipements : Joindre les fiches techniques mettant en relief leur conformité avec les spécifications techniques décrites dans le descriptif de l'offre puis à l'annexe 41 au moins, de manière à remplir les dimensions techniques et administratives. Les capacités et résultats supérieurs, plus élevés, plus sûrs, plus innovants et plus conformes à l'État de l'art seront pris en compte. L'attribution des Offres de Appel d'Offre se fera par la **méthode binaire (oui/non)** suivant la grille d'évaluation établie sur 24 critères essentiels jointe au DAO. Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins **70% de OUI soit 17 /24critères essentiels** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur **Offre financière analysée**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général du Mair de Garoua ou en appelant les numéros suivants : **695 17 67 50**.

GAROUA le 15 Septembre 2021

Le MA

OUSMAILA MOHAMAD



PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !